

exige, bien entendu, la collaboration et l'accord des provinces, après consultation. Lorsque nous avons demandé l'autre jour si l'on avait pris des mesures afin de se mettre en rapport avec les provinces au sujet de cette importante question, lorsque nous avons demandé que les documents soient déposés, nous avons constaté qu'au moment où la question était posée, pas une seule communication n'avait été adressée à un seul gouvernement provincial. Voilà ce que nous voulons dire lorsque nous soutenons que le présent gouvernement ne sait pas diriger la tâche du Parlement ni les affaires du pays.

Et il ajoute: «Du côté de l'opposition, il y a des manœuvres dilatoires. On met obstacle à tout, on fait de l'obstruction. N'était-ce eux, tout serait adopté.» Il ne tient pas compte, comme je l'ai déjà dit hier, que le gouvernement a refusé toutes les occasions, sauf une, de présenter le bill de subsides en automne dernier et a empêché le Parlement de se réunir avant le 27 septembre. Il n'a permis qu'un seul jour de débat sur les subsides, au cours de la présente session, et nous n'avons eu aucune demande de subsides provisoires, bien que les derniers subsides de cette nature aient été épuisés le 1^{er} février. Est-ce que c'est nous qu'il faut blâmer d'avoir mené les affaires ainsi?

En ce qui concerne les pertes de temps, le premier ministre a formulé des accusations d'ordre très général, ce qui est d'ailleurs sa façon habituelle de formuler cette sorte d'accusation, sans citer à l'appui des preuves détaillées qui supporteraient un examen. Il ne s'agit pas du genre de preuves qu'il a présentées l'autre jour, en citant le compte rendu d'une déclaration que j'aurais faite, et dont il a omis les termes «ne pas». Ce n'est pas là le genre de témoignage auquel je pense, mais plutôt de preuves qui supporteraient un examen. Voyons un peu, monsieur l'Orateur, ce que nous dit le compte rendu des débats parlementaires. On a déjà affirmé cet après-midi, en répondant à une question que mon honorable collègue à ma gauche avait adressée au premier ministre, qu'on avait déjà adopté bon nombre de mesures législatives. On a adopté un plus grand nombre de mesures, au cours de la présente session que pendant la dernière, alors que le gouvernement disposait de 205 représentants. Cela réfute l'accusation selon laquelle il y a eu obstruction totale. Mais qui est-ce qui prend toujours la parole? Qui est-ce qui retarde les choses, si toutefois, il y a retard? De qui dépend donc l'exercice du droit traditionnel des députés de débattre les mesures législatives et les propositions qu'on leur fait, avant de les adopter? Si l'on en croit le

premier ministre, la situation se résume ainsi: «Permettez-nous de les présenter, laissez-nous les mettre en vigueur, c'est tout ce qui importe.» Or, il est si impatient de faire adopter tout cela par la Chambre, qu'il ne nous laisse même pas débattre les 200 millions de dollars d'impôts institués par décret du conseil. Il ne veut même pas saisir la Chambre de la question. C'est vraiment pousser le zèle un peu trop loin.

Mais en ce qui concerne les questions dont la Chambre a été saisie, que s'est-il passé? Lors du débat des 27, 28 et 29 novembre sur l'Office national de développement économique, projet de loi très important, cinq libéraux ont pris la parole, trois conservateurs-progressistes, quatre crédits—quatre sur trente—and trois néo-démocrates sur dix-neuf. Pour ce qui est de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, mesure ministérielle appuyée par le gouvernement, et que ce dernier voulait voir adoptée sans délai, prétend-il maintenant, en nous accusant d'avoir fait de l'obstruction, dix-sept conservateurs-progressistes ont cru nécessaire—remarquez que je ne les en blâme pas—de parler en faveur d'une mesure à laquelle ils avaient déjà souscrit et qu'ils n'avaient pas l'intention de modifier. Vingt et un libéraux ont parlé au cours de ce débat et ont proposé des amendements visant à l'améliorer. Sept crédits et douze néo-démocrates ont également pris la parole. Lors de l'étude du bill en comité, quarante-neuf conservateurs-progressistes ont pris la parole sans proposer d'amendement; ils se sont contentés de dire: «C'est un excellent bill; adoptons-le; quarante-neuf d'entre nous prononceront des discours sur la question». A l'étape de la deuxième lecture, monsieur l'Orateur, quatre libéraux, cinq conservateurs-progressistes, deux crédits et trois néo-démocrates ont pris la parole et le dernier jour, soit le 20 novembre, les conservateurs ont dû employer des manœuvres obstructives à l'égard de leur propre bill pendant une heure et demie parce que la Chambre n'était saisie d'aucune autre mesure.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Fleming: Ce n'est pas vrai. (Exclamations)

L'hon. M. Pearson: Mon honorable collègue, le ministre de la Justice (M. Fleming), était au Japon à l'époque, sauf erreur, et n'a pu suivre les événements au Canada.

L'hon. M. Fleming: J'étais au Japon pendant l'intersession.

L'hon. M. Pearson: Peut-être a-t-il dit aux Japonais que nous ne connaissions pas le chômage. L'automne dernier, on a soumis à la Chambre une motion de subsides, la seule